



PROJET GALF

Rapport d'activités Septembre 2017

<http://www.wara-enforcement.org/>

Sommaire

Points principaux.....	2
1 Investigations.....	2
2 Opérations	2
3 Légal	2
4 Media	2
5 Management	2
6 Relations extérieures.....	2
7 Conclusion.....	2

Points principaux

- Condamnation d'un trafiquant de peaux de panthère et celles de crocodile à 6 mois de prison ferme par le tribunal de première instance (TPI) de Dixinn.
- Participation à l'Atelier de Réflexion sur la création d'un Groupe National de Travail sur les Espèces Animales menacées en Guinée.
- Participation à l'Atelier National d'élaboration d'un Plan National de Conservation des Chimpanzés.

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations menées	20
Investigations ayant abouti à une opération	0
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	15

- 20 enquêtes réalisées durant le mois de septembre 2017 à Conakry et à l'intérieur du pays.

Durant le mois de septembre 2017, le département d'investigation a fait 20 enquêtes à Conakry et à l'intérieur du pays. Ces enquêtes portaient sur le trafic récurrent des espèces animales intégralement protégées en République de Guinée. Aucune d'elles n'a aboutie à une opération. Tout de même, ces enquêtes ont permis de dénicher certaines pistes qui conduiront éventuellement sur des opérations

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	0
Nombre de trafiquants arrêtés	0
Nombre de trafiquants en fuite	1

Au courant du mois **de septembre 2017, 0 opération** n'a eu lieu :

Au compte du mois de septembre 2017, aucune opération n'a été effectuée.

1 Légal

Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	1 -Tribunal de Première Instance de Dixinn
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	1 -Alpha Alimou Doumbouya
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	9 -Ibrahima Bangoura -Adama Koulibali -Lamine Sidimé -Amadou Sidimé -N'kaye Sidimé - Sidiba Sidimé -Mamady Doumbouya -Abdourahamane Sidibé -Abdoul Salam Sidibé
Décision de Justice (préciser le lieu)	1 Tribunal de première instance de Dixinn

Ce mois-ci, une (01) audience s'est tenue au Tribunal de Première Instance de Dixinn. Présentement, un (01) Trafiquant se trouve derrière les barreaux, sept (07) trafiquants en attente de procès en appel et deux autres (2) sont sous contrôle judiciaire.

Durant ce mois de Septembre 2017, le département juridique a effectué plusieurs suivis juridiques dont les plus marquants sont :

Audience et condamnation d'un trafiquant :

Après avoir décliné son identité devant le juge, celui-ci a rappelé au prévenu Alpha Alimou Doumbouya, les faits mis à sa charge notamment détention, circulation et commercialisation de trophées d'espèces intégralement protégés. Prenant la parole le mis en cause a reconnu les faits tout en pointant du doigt une certaine jeune dame qui serait venu lui lancer la commande. Répondant à la question du juge sur sa connaissance d'une loi en la matière, le mis en cause a ignoré cela.

Autour du procureur de demander au prévenu sur sa source d'approvisionnement en ce qui concerne le trafic de peaux de crocodile, Alpha Alimou Doumbouya a répondu par la négativité tout en clamant haut et fort de

n'avoir aucune connaissance d'une quelconque femme qui serait la complice. Il poursuit en disant que les espèces sont très menacées d'extinction à cause des agissements comme celui du prévenu.

La partie civile dans ses interventions a évoqué les conséquences de tels agissements sur l'écosystème mais aussi sur la biodiversité. Il a rappelé également la sanction de la Guinée par des instances de la CITES (convention sur les espèces de faune et de flore menacée d'extinction) qui constitue une énorme perte pour l'Etat Guinéen. Dans ses plaidoiries, il demande au juge l'application de l'article 164 du code de protection de la faune sauvage et réglementation de la chasse pour l'action publique et réclame 100.000.000 à titre des dommages et intérêts.

Le procureur dans ses réquisitions a tout d'abord fait la narration des faits, il a rappelé que la Guinée est sous sanction par la CITES et identifié comme la plaque tournante du trafic des espèces intégralement protégées, il requiert 6 mois de prison et 90.000 comme amende .

Dans son délibéré, le tribunal statuant publiquement et contradictoirement en matière correctionnelle en premier ressort a déclaré Alpha Alimou Doumbouya Coupable des faits de détention, circulation et commercialisation d'une peau de panthère et deux peaux de crocodiles. Sur l'action publique il le condamne à 6 mois de prison ferme et 90.000 d'amende . Sur l'action civile, il reçoit l'Etat Guinéen dans sa constitution de partie civile et le condamne au paiement de 25.000.000 à titre des dommages et intérêts.

Participation à l'atelier National de réflexion sur la création d'un groupe national de travail sur les espèces menacées en Guinée

Cet atelier a regroupé plusieurs acteurs intervenant dans le secteur de la protection de l'environnement à savoir : les acteurs Etatiques et non Etatiques(ONG).

Il a avait pour but de mettre en place un groupe national de travail sur les espèces menacées d'extinction. Plusieurs groupes de travail ont été mis en place dans le but :

- Améliorer la conservation des espèces menacées
- Amélioration du développement durable
- Améliorer de la biodiversité.
- Elaboration d'une stratégie régionale de conservation des espèces emblématiques. Au cours de cet atelier d'échange et de partage, le projet GALF a eu l'honneur de faire une présentation sur la politique d'application du code de la faune sauvage et règlementation de la chasse : les acquis et les faiblesses.



Participation à l'atelier d'élaboration d'un plan national de conservation des chimpanzés

Du 12 au 15 septembre plusieurs acteurs étatiques et non étatiques se sont réunis dans le but principal de développer de manière participative avec les parties prenantes nationales et internationales, un plan national de conservation des chimpanzés à l'échelle de toute la Guinée pour une période de 10 ans.

Les objectifs étaient entre autres :

- connaître et analyser l'état actuel des populations et des habitats de chimpanzés en Guinée, les contraintes pour leur conservation à long terme et les opportunités d'intervention
- Développer des stratégies de conservation basées sur l'analyse collective et l'implication des différentes parties prenantes liées à la conservation des Chimpanzés
- impliquer les parties prenantes nationales et internationales dans le développement et future mise en œuvre des stratégies de conservation immédiates et durables pour répondre à l'urgence de l'état de l'espèce
- Identifier les conditions favorables nécessaires pour la mise en œuvre du plan et développer des stratégies de support dans le but de créer ou de renforcer ces conditions nécessaires.



2 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 31			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	02	18	11

- Au courant du mois de septembre 2017, il y a eu production de **31** pièces médiatiques dans la presse guinéenne dont **0** pièce télévision, **02** pièces radio, **11** pièces papier et **18** pièces Internet. Ces publications portaient essentiellement sur l'arrestation et condamnation d'un trafiquant de peaux de panthère par le TPI de Dixinn. Au niveau des pièces audio (radio), nous avons parlé du laxisme dans l'instruction dans l'affaire Colonel Ibrahima Bangoura, propriétaire de zoo illégal à Kindia dont le procès se fait toujours attendre.

Quelques exemples de pièces médiatiques produites :

Presse Internet : Quelques exemples

- 5- <http://www.femmesafricaines.info/criminalite-faunique-un-presume-trafiquant-de-trophees-despeces-animales-protegees-mis-aux-arrets-a-ratoma/>
- 6- <http://leprojecteurguinee.com/criminalite-faunique-un-presume-trafiquant-de-trophees-despeces-animales-protegees-mis-aux-arrets-a-ratoma/>
- 7- <http://www.visionguinee.info/2017/09/05/un-presume-trafiquant-de-trophees-despeces-animales-protegees-mis-aux-arrets-a-ratoma/>
- 8- <http://guineematin.com/actualites/criminalite-faunique-un-presume-trafiquant-de-trophees-despeces-animales-protegees-mis-aux-arrets-a-ratoma/>
- 9- <http://guineefutur.com/?p=1944>
- 10- <http://lemakona.com/tpi-de-dixinn-trafiquant-condamne-a-6-mois-de-prison-ferme-traffic-de-trophees-despeces-animales-integralement-protegees/>
- 11- <http://leverificateur.net/contenu.php?ref=5122>
- 12- <http://www.femmesafricaines.info/tpi-de-dixinn-un-trafiquant-condamne-a-6-mois-de-prison-ferme-pour-traffic-de-trophees-despeces-animales-integralement-protegees/>
- 13- <http://guineeprogres.com/2017/09/08/tpi-de-dixinn-un-trafiquant-condamne-a-6-mois-de-prison-ferme-pour-traffic-de-trophees-despeces-animales-integralement-protegees/>
- 14- <http://guineemail.com/tpi-de-dixinn-trafiquant-condamne-a-6-mois-de-prison-ferme-traffic-de-trophees-despeces-animales-integralement-protegees/>
- 15- <http://leprojecteurguinee.com/tpi-de-dixinn-un-trafiquant-condamne-a-6-mois-de-prison-ferme-pour-traffic-de-trophees-despeces-animales-integralement-protegees/>
- 16- <http://www.visionguinee.info/2017/09/08/un-trafiquant-de-trophees-despeces-animales-integralement-protegees-condamne-a-6-mois-de-prison-ferme/>
- 17- <http://guineematin.com/actualites/tpi-de-dixinn-un-trafiquant-condamne-a-6-mois-de-prison-ferme-pour-traffic-de-trophees-despeces-animales-integralement-protegees/>
- 18- <http://soleilfmguinee.net/tpi-de-dixinn-trafiquant-condamne-a-6-mois-de-prison-ferme-traffic-de-trophees-despeces-animales-integralement-protegees/>

Radio:

- 1- **Radio Bonheur FM:** GALF a eu l'honneur de participer à la rubrique " L'Invité de la rédaction" à travers son Officier Média. Au courant de cette interview, les sujets comme l'arrestation et la condamnation du trafiquant Alpha Alimou Doumbouya.
Lien : <https://www.dropbox.com/s/41cd1v5khvw9mwb/CISSE%20PANTHE RE%20GALF.mp3?dl=0>

- 2- **Radio Soleil FM** : Participation de GALF via l'Officier Média et Aicha Sessou à l'émission " Environnement en Question". Au cours de ce débat, les sujets comme : arrestation et condamnation du trafiquant Alpha Alimou Doumbouya, le retard de l'instruction dans l'affaire Ibrahima Bangoura propriétaire du zoo à Tabounna à Kindia.

Lien: <https://www.dropbox.com/s/7zohfr8hud5daqe/17-EEQ-01-10%20%281%29.mp3?dl=0>

Presse écrite : Un exemple

L'Observateur TPI de Dixinn

Un trafiquant condamné à 6 mois de prison ferme pour trafic de trophées d'espèces animales intégralement protégées !

Le jeudi 07 septembre 2017, M. Alpha Alimou Doumbouya a été situé sur son sort. Il a été reconnu coupable par le tribunal de première instance (TPI) de Dixinn du délit de détention, circulation et commercialisation d'une peau entière de panthère et deux peaux tannées de crocodile. Des trophées provenant d'espèces animales intégralement protégées par le code de faune mais aussi par la Convention de Washington.

Devant le tribunal, le prévenu a reconnu les charges mises à son encontre tout en demandant la clémence du juge. En ce qui concerne l'identification de ses fournisseurs, il a nié d'avoir un quelconque fournisseur. Or, s'interroge-t-on, pendant 30 ans que Doumbouya a exercé cette profession de cordonnier ayant pour but, la production d'articles artisanaux provenant des peaux d'animaux.

Prenant la parole, le procureur de la République auprès du TPI de Dixinn a tout d'abord rappelé les circonstances dans lesquelles Alpha Alimou Doumbouya a été arrêté. Pour lui, c'est à cause de ces agissements que la Guinée a été sanctionnée auprès de la Convention de Washington. A en croire ses déclarations, cette suspension est la conséquence directe du reflet des activités illicites des trafiquants de faune à l'image des Doumbouya. Dans ses réquisitions, il a insisté sur l'application rigoureuse des articles 47, 48, 126 et 164 du code de faune tout en demandant au juge de retenir le prévenu dans les liens de la culpabilité de détention, circulation et commercialisation. Par conséquent, il demande de le condamner à 6 mois de prison ferme et 90.000 GNF d'amende.

Alimou Doumbouya a été pris en flagrant délit de détention, circulation et commercialisation d'une peau entière de panthère et deux peaux de crocodiles tannées grâce à l'Interpol et les agents du Corps des Conservateurs de la Nature avec le soutien du projet Eagle-Guinée. C'était le 29 août 2017 aux abords de l'hôpital Sino-guinéen situé à Kipé dans la commune de Ratoma.

Dans son délibéré, le juge a déclaré coupable Alpha Alimou Doumbouya des faits de détention, circulation et commercialisation d'une peau de panthère et deux peaux de crocodiles. Sur l'action publique, condamne à 6 mois de prison ferme et 90.000 GNF d'amende. En ce qui concerne l'action civile, il a reçu l'Etat dans sa constitution de partie civile et le condamne au paiement du montant de 25.000.000 GNF à titre de

Marchant sur les mots du Ministère Public, l'avocat du Ministère de l'Environnement, constitué partie civile, a sollicité l'application correcte de la loi en référence à l'article 164 du code de faune et réglementation de la chasse. Sur l'action civile, il a demandé le paiement de la somme de 100.000.000 GNF à titre de dommage et intérêt à l'Etat.

Quant à la défense qui a rejeté d'un revers de mains toutes les charges mises sur son client, estime qu'une ONG serait derrière toute cette aventure. Pour lui, il n'y a aucune infraction dans cette affaire sans pour autant apporter toutes les preuves de son argumentation.

Pour rappel, le prévenu Alpha



3 Management

Indicateur

Nombre de juriste en test	0
Nombre de media en test	0
Nombre d'enquêteur en test	0
Nombre de comptable en test	0
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	0
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	0

Au département management, le mois de septembre 2017 fut marqué par une politique managériale axée sur la relance des enquêtes tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays. Face au suivi régulier des cas aux près des instances judiciaires du pays une peine d'emprisonnement ferme a été obtenu dans l'affaire Ministère Public contre un trafiquant de peaux de panthère au sein du TPI de Dixinn.

Le recrutement continu, la formation des enquêteurs et la réorganisation du département investigation est en cours.

4 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		13	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
	0	0	13

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:
 - 1- Le Directeur National adjoint de la Direction Nationale des Eaux et Forêts.
 - 2- Le Directeur National Adjoint Conseiller en Environnement du Ministère de l'Environnement Eaux et Forêts.
 - 3- Le Point Focal Crime Faunique du Ministère de l'Environnement Eaux et Forêts.
 - 4- Le Point Focal de la criminalité faunique du Ministère de la Sécurité.
 - 5- Le Point Focal CITES.
 - 6- Le Coordinateur de WAHABIC.
 - 7- La Coordinatrice de GOMBO.
 - 8- La Coordinatrice du Centre de Conservation des Chimpanzés (CCC).
 - 9- LE Substitut du procureur du TPI de Dixinn.
 - 10- La greffière du TPI de Dixinn.
 - 11- La greffière en chef du TPI de Kindia.
 - 12- Le juge du TPI de Kindia.
 - 13- Le régisseur de la prison civile de Kindia.

5 Conclusion

Au département management, le mois de septembre 2017 fut marqué en premier lieu par l'implication de GALF dans le cadre de sa participation aux deux grands ateliers nationaux sur la thématique de la préservation de la biodiversité en Guinée. Au second, par sa disponibilité à être en contact permanent avec les autorités pour le suivi régulier des cas en matière de la lutte contre la criminalité faunique en Guinée.

La collaboration entre le projet GALF et les autorités ainsi qu'avec les autres partenaires de l'application de la loi est toujours aussi forte et productive.